



# Notre Charte Éthique

## Sommaire :

Message de la Direction

1- L'ESPRIT SYRES

- Comme employeur
- Comme entreprise citoyenne responsable
- À qui s'applique cette Charte ?

2- TRAVAILLER ENSEMBLE

- Respect des Droits de l'Homme
- Respect des lois et coutumes locales

3- NOS ENGAGEMENTS COMME ENTREPRISE

- Garantir la sécurité
- Garantir la qualité
- Garantir la confidentialité
- Choix et traitement équitable des fournisseurs
- Respect de la concurrence
- Conflits d'intérêts
- Lutte contre la corruption et cadeaux
- Représenter la Société
- Respect de la vie privée et des données personnelles
- Fiscalité

4- NOS ENGAGEMENTS COMME EMPLOYEUR

- Santé, hygiène et sécurité
- Promouvoir la diversité
- Sanctionner le harcèlement moral et sexuel

5- NOS ENGAGEMENTS COMME ENTREPRISE CITOYENNE RESPONSABLE

- Responsabilité vis-à-vis de l'environnement
- Contribution à la collectivité
- Achats responsables

## **MESSAGE DE LA DIRECTION**

Chers Collaborateurs,

Notre charte éthique décrit nos valeurs et nos principes depuis la création de l'entreprise.

Nous avons besoin de vous et de votre adhésion pleine et entière aux valeurs et aux principes éthiques que nous défendons, à savoir le respect, la confiance, l'esprit d'équipe, l'exemplarité, la bienveillance et bien sûr la qualité du service et des prestations fournies lors de nos missions avec toutes nos parties prenantes.

Ce code éthique a pour but de détailler les piliers qui contribuent à notre réussite en tant qu'entreprise socialement responsable.

- Tolérance zéro notamment par la lutte de toute forme de corruption, fraudes et pratiques anti-concurrentielles.
- Recherche constante du plus haut niveau de sécurité, sûreté et protection des données dans la conduite de nos activités, pour nos collaborateurs comme pour les tiers.
- Engagements forts en matière sociale, sociétale et de protection de l'environnement.
- Lutte contre toute forme de discrimination, dans le respect et la bienveillance

Cette démarche collective saura renforcer la réputation de Syres et je suis convaincue qu'ensemble nous pourrons créer les meilleures conditions pour une croissance durable et responsable.

Nous attendons de chaque collaborateur le respect des valeurs de l'entreprise dictées par cette charte.

Je remercie chacun d'entre vous de participer au quotidien à ces engagements et de faire en sorte qu'ils perdurent et soient respectés.

Avec toute ma considération.

Ana De Lemos



## **1. L'ESPRIT SYRES**

SYRES est une famille.

Notre ambition est de la faire grandir et de continuer à travailler pour nos clients avec les mêmes valeurs et une éthique forte.

Nos panélistes sont une partie prenante de notre activité et nous les respectons et souhaitons qu'ils continuent de nous faire confiance avec un échange permanent.

Nos Valeurs sont le goût d'accompagner, l'Ouverture d'Esprit, la quête de l'excellence et le sens des Responsabilités. Nos Principes Éthiques sont l'Intégrité, le Respect, la Bienveillance, la Transparence, la Qualité et l'Engagement responsable.

Notre stratégie est fondée sur un investissement permanent dans notre recherche de développement durable.

Elle permet de proposer à nos clients et consommateurs des tests adaptés à leur besoin et en toute sécurité.

Nous accordons une grande valeur à l'honnêteté et à la clarté.

Nous bâtissons des relations solides et durables avec nos clients, nos panélistes et nos fournisseurs/partenaires, fondées sur la confiance et l'intérêt mutuel.

Nous respectons les parties prenantes, y compris nos concurrents.

Nous agissons avec intégrité : nous respectons les lois des pays où nous avons une activité ainsi que les pratiques de bonne gouvernance.

Nous respectons des normes comptables et nous soutenons la lutte contre la corruption.

Nous visons l'excellence et n'hésitons pas à nous remettre continuellement en cause et à reconsidérer notre façon de travailler.

### **COMME EMPLOYEUR**

Nous voulons que SYRES soit un lieu où il fait bon travailler.

Nous savons que nos Collaborateurs représentent notre principal atout. Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail sûr et sain, où le talent et le mérite personnel sont reconnus, la diversité valorisée, la vie privée respectée et le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pris en compte.

Nous croyons qu'il est important d'offrir à nos Collaborateurs un environnement stimulant, des perspectives d'évolution motivantes, ainsi que la possibilité de changer les choses.

Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité, de bienveillance et de respect, pour que chaque Collaborateur se sente libre d'exprimer ses idées, ses interrogations et ses préoccupations.

### **COMME ENTREPRISE CITOYENNE RESPONSABLE**

Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement naturel, y compris sur la biodiversité, et nous nous efforçons sans cesse de le minimiser. Nous sommes déterminés à ne pas compromettre l'avenir au nom du présent. Nous recherchons activement et favorisons les partenaires qui partagent nos valeurs et nos engagements éthiques.

### **À QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?**

La Charte Éthique s'applique à tous les salariés SYRES et ses filiales.

Elle s'applique également à tous les mandataires sociaux et de ses filiales.

La version française est le document de référence.

La Charte Éthique a été communiquée à l'ensemble du personnel et est disponible sur le serveur commun.

## **2. TRAVAILLER ENSEMBLE**

Nous demandons que tous nos Collaborateurs travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse.

Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs doivent être partagés.

Nous devons reconnaître les idées des autres ainsi que leurs contributions. Nous devons écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité.

Le manque de respect notamment par abus de langage ou par des gestes inappropriés, les propos racistes, discriminatoires ou sexuels sont inacceptables. Le dénigrement de collègues est également contraire à l'éthique de SYRES.

De cette façon, nous maintiendrons à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance, la solidarité et le respect des différences.

### **RESPECT DES DROITS DE L'HOMME**

Nous nous sommes engagés à respecter les Droits de l'Homme en nous référant en particulier à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011.

Nous sommes notamment particulièrement vigilants aux questions couvertes par les Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (interdiction du travail des enfants et du travail forcé, respect de la liberté d'association), à la promotion de la diversité, des droits de la femme, au respect du droit des peuples de disposer de leurs ressources naturelles et au droit à la santé.

### **RESPECT DES LOIS ET COUTUMES LOCALES**

SYRES attache une importance particulière au respect, dans l'esprit et dans la lettre, des lois en matière de normes de qualité, d'hygiène et de sécurité, de droit du travail, de protection de l'environnement, de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, de protection des données personnelles, de fiscalité, de communication fidèle des informations financières et non financières et de concurrence.

SYRES souhaite partager ces principes avec ses partenaires commerciaux, et s'assurer que ces derniers respectent bien ces mêmes lois et réglementations.

Dans la mesure du possible, nous devons également nous assurer que nous menons nos activités en respectant les traditions sociales et culturelles des pays avec lesquelles nous opérons.

Parfois, le contenu de cette Charte peut ne pas correspondre exactement aux lois ou aux coutumes de tel ou tel pays. Dans ce cas, lorsque la législation ou coutume locale impose des normes plus élevées que celles de la Charte, c'est la législation ou coutume locale qui devra toujours l'emporter.

### **3. NOS ENGAGEMENTS COMME ENTREPRISE**

Nous souhaitons donner de nous le meilleur et sommes en continuelle recherche d'améliorations de nos méthodes de travail et outils.

#### **GARANTIR LA QUALITÉ**

La démarche qualité engagée par SYRES a pour objectif de satisfaire les attentes des parties prenantes internes et externes tout en respectant les exigences légales et réglementaires applicables. Chaque collaborateur participe à l'amélioration continue des dispositifs et processus mis en place par SYRES pour piloter et développer une entreprise durable et responsable.

#### **GARANTIR LA SÉCURITÉ**

La sécurité et la qualité des produits testés sont depuis toujours d'une importance capitale. Les produits testés doivent avoir été soumis aux tests réglementaires chez nos clients en amont, une attestation promoteur est fournie pour chaque étude. En cas d'intolérance à un produit, SYRES prend à sa charge tous les frais médicaux éventuels et assure un suivi précis auprès du panéliste. Tous les éléments sont transmis au client et figurent au rapport d'étude.

#### **GARANTIR LA CONFIDENTIALITÉ**

De par son activité, SYRES détient des informations personnelles et sensibles concernant ses panélistes, ainsi que des données confidentielles concernant ses clients. A ce titre, SYRES s'engage à traiter les données en respectant scrupuleusement le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en vigueur dans l'union européenne. Par ailleurs, les salariés de l'entreprise sont tenus de ne pas divulguer les informations à caractère personnel et/ou confidentiel auxquelles ils auraient pu avoir accès, dans le cadre de l'exécution de leurs missions.

#### **CHOIX ET TRAITEMENT ÉQUITABLE DES FOURNISSEURS**

SYRES s'engage à promouvoir la responsabilité sociétale dans sa chaîne de valeur, et à entretenir avec ses fournisseurs des relations commerciales fondées sur la transparence, l'intégrité et l'équité, dans le respect des principes suivants :

- Choix des fournisseurs selon un processus d'achats et de sélection transparent, équitable et impartial en fonction de critères prédéfinis, explicites et transparents : qualité, coût, délai, et prise en compte également de l'impact environnemental et social des produits proposés
- Traitement des fournisseurs avec honnêteté, et équité, dans le respect des lois et réglementations applicables
- Règlement des fournisseurs conformément aux termes prévus aux contrats et dans le respect des délais de paiement, sous réserve qu'ils aient entièrement rempli leurs obligations
- Recours à la médiation pour faciliter le règlement à l'amiable des éventuels litiges intervenant lors de l'exécution du contrat.

## **RESPECT DE LA CONCURRENCE**

Nous respectons toutes les parties prenantes de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents. Nous les traitons comme nous aimerions qu'ils nous traitent en respectant les principes suivants :

- Éviter d'inciter nos clients ou nos fournisseurs à rompre les contrats qu'ils pourraient avoir avec nos concurrents
- S'abstenir de tout agissement privant un concurrent d'une source d'approvisionnement
- S'abstenir d'établir des contrats d'exclusivité
- S'abstenir de dénigrer nos concurrents
- Ne collecter des informations sur la concurrence que par des moyens légaux

## **CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Nous devons tous éviter les situations où nos intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec ceux de SYRES.

Chacun de nous doit :

- Informer sa hiérarchie en cas de conflit d'intérêts potentiel donnant ou pouvant donner l'impression d'influer sur son jugement et ses actes (par exemple, lorsqu'un parent travaille chez un fournisseur)
- S'abstenir d'occuper un poste ou une fonction ou de détenir un intérêt financier au sein de toute organisation qui est un concurrent, un client, un fournisseur ou un autre partenaire commercial de SYRES, dès lors que ses fonctions chez SYRES permettent d'avoir une influence sur la relation

## **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET CADEAUX**

SYRES proscrit toute forme de corruption dans ses transactions commerciales et s'engage à respecter les dispositions de la Convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales du 21 novembre 1997 et les Convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre 2003.

SYRES interdit ainsi à ses salariés de promettre, d'offrir, ou de fournir à une société, une personne, ou à un groupe de personnes, un avantage quelconque, pécuniaire ou autre, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

La fourniture ou l'échange de cadeaux ou d'invitations qui peut contribuer aux relations commerciales peut être autorisée par SYRES mais doit être fait avec bon sens, en toute conscience, et en transparence.

Ces pratiques sont en conséquence interdites, quel qu'en soit le montant et la nature, lorsqu'elles visent à obtenir un avantage commercial déloyal ou lorsqu'elles sont contraires à des dispositions légales ou contractuelles.

Les cadeaux ou invitations fournis ou reçus par un collaborateur doivent être d'un montant raisonnable.

## **REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ**

La réputation de SYRES dépend du comportement de chacun d'entre nous.

Chaque collaborateur doit :

- Agir en gardant à l'esprit les intérêts de SYRES
- Refléter les valeurs de SYRES dans son comportement professionnel.
- Éviter de parler ou d'écrire au nom de SYRES sauf autorisation.
- Éviter de parler ou d'écrire sur des sujets hors de son champ d'expertise.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre ses opinions ou intérêts personnels et ceux de la Société

## **RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES PERSONNELLES**

Nous avons tous droit au respect de notre vie privée.

SYRES s'est engagé à respecter la confidentialité des informations personnelles concernant ses Collaborateurs (telles que leurs Données Personnelles, photos, domicile).

SYRES ne collecte et ne conserve que les seules Données nécessaires à ses activités.

Si vous êtes autorisé à accéder aux Données Personnelles de nos Collaborateurs, vous devez :

- Vous assurer de ne transmettre de telles informations, en interne à SYRES, qu'aux seules personnes habilitées et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire.
- Veiller à ne jamais les communiquer à une personne extérieure à SYRES, sauf en cas d'obligation légale ou si le Collaborateur vous y a autorisé.
- Vous assurer que ces informations sont conservées en toute sécurité.
- Éviter de conserver ces informations plus longtemps que la raison juridique ou professionnelle pour laquelle elles ont été acquises.

## **FISCALITÉ**

La société SYRES est soumise à la TVA sur toutes ses ventes en France.

Une déclaration de TVA est effectuée tous les mois au travers de notre cabinet comptable.

Notre liasse fiscale est adressée chaque année à la direction des Impôts dont nous dépendons.

SYRES met un point d'honneur à être à jour sur ses obligations fiscales.

## **4. NOS ENGAGEMENTS COMME EMPLOYEUR**

### **SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

Toute personne travaillant pour ou avec SYRES a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque.

Une évaluation des risques est effectuée par la Direction chaque année et recensée dans le DUERP.

En outre, chaque collaborateur doit :

- Prendre toutes les précautions raisonnables afin de maintenir un environnement de travail sûr et sain.
- S'assurer que ses actes n'entraînent aucun risque, pour lui-même ou pour les autres.
- Signaler à la hiérarchie tout comportement, installation ou situation de nature à compromettre la sécurité de notre environnement de travail, ainsi que tout accident, même mineur

### **PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ**

Nous croyons en la valeur de la différence et considérons qu'elle constitue un atout important pour SYRES.

SYRES s'est engagé à faciliter l'intégration professionnelle de ceux qui ont besoin d'une attention particulière, et veille à ne pratiquer aucune discrimination, en particulier basée sur :

- Le sexe
- Le handicap
- La situation familiale
- Les préférences sexuelles
- L'âge
- Les opinions politiques et philosophiques
- Les convictions religieuses
- L'activité syndicale
- Les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales

Cela s'applique non seulement au moment de l'embauche mais également aux décisions concernant la formation, la promotion, le maintien dans l'emploi et les conditions de travail en général.

### **SANCTIONNER LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL**

Chacun d'entre nous a droit au respect et à la dignité humaine.

Chez SYRES, ce principe est un élément fondamental dans notre façon de travailler.

Aucun comportement, aucun agissement pouvant enfreindre ce droit n'est acceptable, et en particulier toute forme de harcèlement moral ou sexuel.

## **5. NOS ENGAGEMENTS COMME ENTREPRISE CITOYENNE RESPONSABLE**

### **RESPONSABILITÉ VIS-A-VIS DE L'ENVIRONNEMENT**

SYRES respecte l'environnement et s'efforce de minimiser son impact écologique.

Des diagnostics Ecoflux et Décarbonaction ont été effectués afin de mettre en lumière un plan d'actions précis et efficace permettant de poursuivre la réduction de l'impact de notre activité sur l'environnement.

Il est du devoir de chacun de respecter la démarche RSE initiée dans l'entreprise et en particulier :

- Favoriser les économies d'énergie et d'eau
- Assurer le tri des déchets à des fins de recyclage
- Limiter notre consommation d'emballages et de papier
- Limiter notre impact numérique
- Limiter notre empreinte carbone

### **CONTRIBUTION A LA COLLECTIVITÉ**

SYRES est une entreprise citoyenne qui privilégie les actions caritatives de bienfaisance qui sont portées par différentes associations.

SYRES contribue au financement du fonctionnement de ces associations par des dons et encourage ses collaborateurs à y participer en proposant des actions, toujours basées sur le volontariat et le bénévolat.

### **ACHATS RESPONSABLES**

SYRES est engagé dans une démarche d'achats responsables qui vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois le juste besoin, les aspects économiques, sociétaux et environnementaux de la réponse apportée à ce besoin, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'Entreprise et ses Fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques.

Ainsi, nous favorisons notamment les achats auprès de fournisseurs régionaux, et nous tenons particulièrement à respecter tous nos engagements auprès d'eux à chaque étape, de la demande de prix jusqu'au règlement de la facture.

